

## Vulcan et Stellantis lancent un projet commun de développement de l'énergie géothermique renouvelable pour alimenter le site de Mulhouse

- C'est le quatrième accord signé entre Vulcan et Stellantis après :
  - un accord pour la fourniture en hydroxyde de lithium signé en 2021
  - une prise de participation et un accord pour la fourniture en hydroxyde de lithium en 2022
  - un accord de développement d'un projet commun d'énergie renouvelable pour le site de Rüsselsheim en Allemagne, signé en 2023.
- Cet accord est le premier projet en France entre Vulcan et Stellantis pour l'utilisation potentielle de l'énergie géothermique afin de décarboner les activités industrielles, mais également de localiser l'approvisionnement en énergie pour les opérations européennes de Stellantis
- Stellantis prévoit de devenir le champion du secteur en matière de lutte contre le changement climatique, en atteignant la neutralité carbone d'ici 2038, avec une réduction de 50 % d'ici 2030
- Vulcan développe une production intégrée de produits chimiques à base de lithium et d'énergie géothermique renouvelable, à partir de son projet Zero Carbon Lithium™ dans la haute vallée du Rhin en Allemagne et en France avec son extraction directe de lithium de type adsorption (DLE) et une usine d'optimisation en construction en Allemagne après 2 ans d'opérations pilotes réussies
- Cet accord renforce l'impact zéro carbone de Vulcan sur le secteur des véhicules électriques européens, en complément de son projet Zero Carbon Lithium™

**AMSTERDAM, le 31 mai 2023** – [Stellantis N.V.](#) et Vulcan Energy Resources Limited (Vulcan ; ASX : VUL, FSE : VUL) ont signé un accord de principe engageant pour la première phase d'un projet de développement géothermique, pour décarboner le mix énergétique du site industriel de Mulhouse, où sont fabriqués la DS 7, les Peugeot 308 et e-308, 508 et la nouvelle 408. Selon les estimations actuelles, ce projet pourrait contribuer à combler une part significative des besoins énergétiques annuels du site dès 2026.

« Nous sommes fiers d'annoncer une nouvelle étape de notre partenariat avec Vulcan, qui démontre notre engagement à accroître l'utilisation de solutions énergétiques décarbonées dans nos installations », déclare Arnaud Deboeuf, Directeur Industriel de Stellantis. « La géothermie est l'une des nombreuses solutions que nous explorons pour atteindre notre objectif de neutralité carbone d'ici 2038, conformément à notre plan stratégique [Dare Forward 2030](#). »

La première phase de ce projet, dans la partie la plus au sud de la zone d'intervention de Vulcan (haute vallée du Rhin), inclura une étude préalable de faisabilité pour la construction d'une installation d'énergie géothermique renouvelable pour l'usine de Stellantis, menée par Vulcan, qui évaluera également le potentiel de production de lithium. Si cette étude est concluante, la phase suivante consistera en une exploration sismique en 3D, des études et un développement plus poussés. Sous réserve du

succès de l'étude de faisabilité, Stellantis et Vulcan envisagent le développement du projet sur une base 50/50.

En novembre 2022, Vulcan a annoncé le lancement d'un certain nombre d'initiatives pour étendre à la France ses activités en matière d'énergie géothermique renouvelable et son projet Zero Carbon Lithium™, et plus particulièrement en l'Alsace, qui représente environ un tiers du fossé rhénan supérieur. Vulcan a déposé, sur la même zone de Mulhouse, une demande de licence exclusive pour le lithium dans cette région pour sécuriser une zone supplémentaire de 480 km<sup>2</sup> pour l'exploration du sous-sol dans le gisement de saumure de la haute vallée du Rhin.

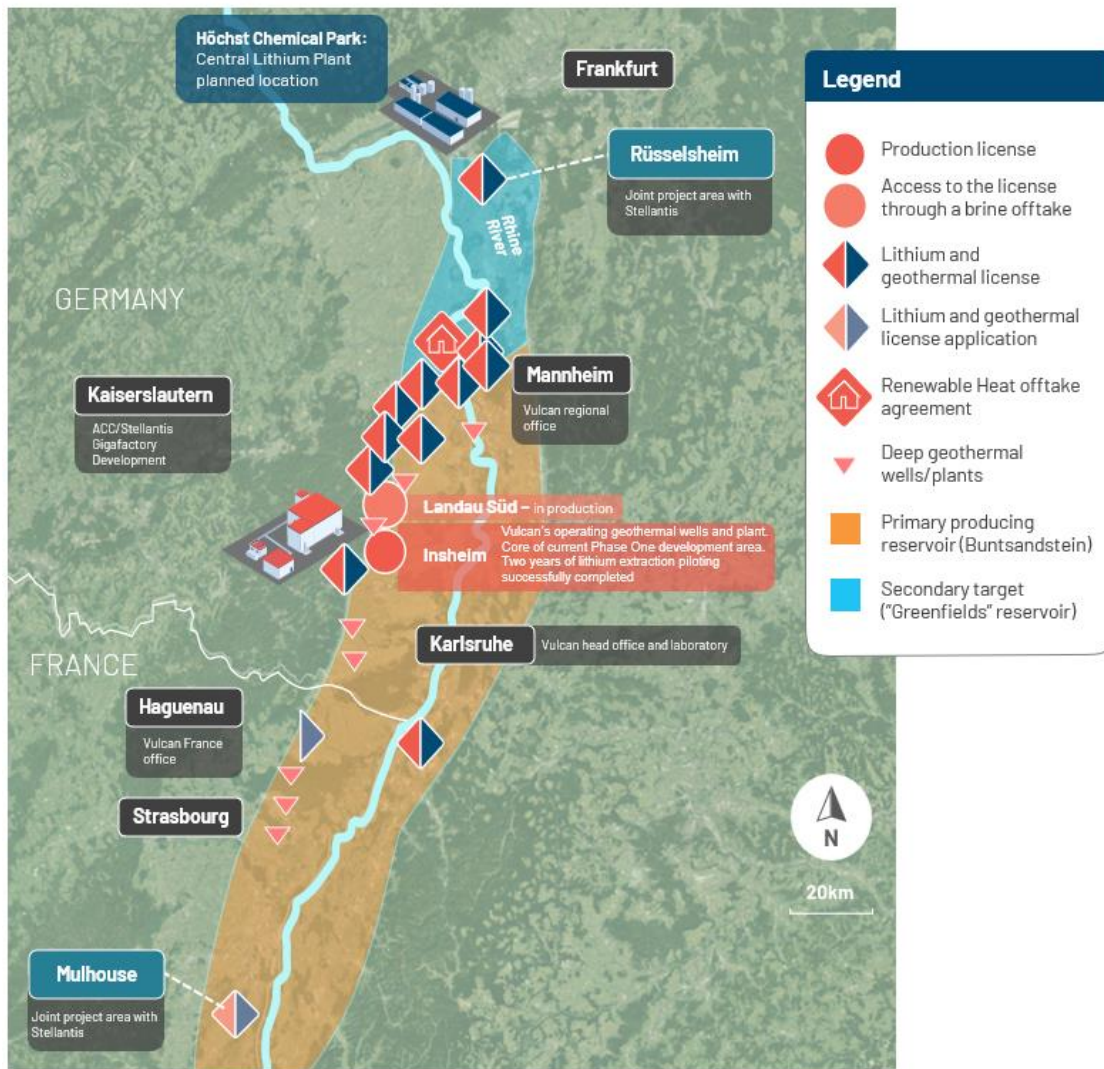
Selon les termes de cet accord de principe, l'équipe Vulcan effectuera une évaluation des ressources minérales en lithium conformément au code JORC. Le projet Zero Carbon Lithium™ de Vulcan s'inscrit dans les missions de « l'Observatoire français des ressources minérales », qui vise à analyser les ressources françaises en matières premières critiques. L'Observatoire formulera des recommandations en vue d'investissements publics qui seront soutenus par le « Fonds d'investissement français de 2 milliards d'euros pour les matières premières critiques » récemment annoncé.

Stellantis adopte une approche holistique de la décarbonation afin de devenir une [société carbone neutre, tous domaines compris, d'ici 2038](#), avec une compensation à un chiffre des émissions restantes. Cet accord avec Vulcan Energy marque pour Stellantis une deuxième utilisation potentielle de l'énergie géothermique renouvelable pour décarboner et localiser l'approvisionnement énergétique d'un de ses sites industriels.

« La principale mission de Vulcan est la décarbonation, grâce à l'énergie renouvelable et l'approvisionnement en lithium, neutre en carbone », a déclaré le Dr Francis Wedin, Directeur Général de Vulcan. « Vulcan apporte son soutien à Stellantis, notre client le plus important et l'un de nos principaux actionnaires, pour décarboner ses activités en Europe. Alors que nous restons concentrés sur notre Phase 1 de développement du lithium et de l'énergie géothermique dans notre gisement de saumure de la haute vallée du Rhin, ce nouveau projet représente une opportunité d'élargir nos possibilités de développement vers certaines zones plus périphériques de la haute vallée du Rhin, avec le soutien de partenaires industriels comme Stellantis. »

« Stellantis est un acteur industriel majeur de la filière automobile dans le Grand Est. C'est pourquoi la Région a souhaité accompagner l'entreprise dans sa transition vers l'électrique. Grâce à ce partenariat stratégique, la transition vers l'industrie du futur et la lutte contre le réchauffement climatique prennent forme dans notre région grâce à une exploitation rationnelle de l'énergie géothermique », a déclaré Franck Leroy, Président du conseil régional du Grand Est.

Cet accord renforce également l'impact de neutralité carbone de Vulcan sur le secteur des véhicules électriques européens, en complément de l'empreinte carbone de son projet Zero Carbon Lithium™ et en créant de la valeur pour les actionnaires.



###

### À propos de Stellantis

Stellantis N.V. (NYSE: STLA / Euronext Milan: STLAM / Euronext Paris: STLAP) fait partie des principaux constructeurs automobiles et fournisseurs de services de mobilité internationaux. Abarth, Alfa Romeo, Chrysler, Citroën, Dodge, DS Automobiles, Fiat, Jeep®, Lancia, Maserati, Opel, Peugeot, Ram, Vauxhall, Free2move et Leasys : emblématiques et chargées d'histoire, nos marques insufflent la passion des visionnaires qui les ont fondées et celle de nos clients actuels au cœur de leurs produits et services avant-gardistes. Forts de notre diversité, nous façonnons la mobilité de demain. Notre objectif : devenir la plus grande Tech Company de mobilité durable, en termes de qualité et non de taille, tout en créant encore plus de valeur pour l'ensemble de nos partenaires et des communautés au sein desquelles nous opérons. Pour en savoir plus, [www.stellantis.com](http://www.stellantis.com).

### À propos de Vulcan

Né en 2018, le projet unique Zero Carbon Lithium™ de Vulcan vise à décarboner la production de lithium, en développant la première entreprise neutre en carbone net au monde, avec la coproduction d'énergie géothermique renouvelable à grande échelle. En adaptant les technologies existantes pour extraire efficacement le lithium des saumures géothermiques, Vulcan vise à fournir une source locale de lithium durable pour l'Europe, construite autour d'une stratégie nette zéro carbone avec l'exclusion

*stricte des combustibles fossiles. Vulcan, déjà producteur d'énergie renouvelable opérationnel, fournira également de l'électricité et de la chaleur renouvelables aux communautés locales. Les ressources combinées d'énergie géothermique et de lithium de Vulcan sont les plus importantes d'Europe, avec des permis d'exploitation concentrés dans la haute vallée du Rhin, en Allemagne. Située en position stratégique au cœur du marché européen des véhicules électriques afin de décarboner la chaîne d'approvisionnement, Vulcan fait progresser rapidement le projet Zero Carbon Lithium™ en vue d'une rapide pénétration du marché, avec des capacités d'expansion pour répondre à la demande sans précédent qui se développe sur les marchés européens. Guidée par nos valeurs d'intégrité, de leadership, d'orientation vers l'avenir et de durabilité, et unie par une passion pour l'environnementalisme et l'exploitation de solutions scientifiques, Vulcan dispose d'une équipe scientifique et commerciale unique et de premier plan au niveau mondial dans les domaines des produits chimiques à base de lithium et de l'énergie renouvelable géothermique. Vulcan s'engage à s'associer à des organisations qui partagent ses ambitions en matière de décarbonisation et a conclu des accords contraignants d'achat de lithium avec certains des plus grands fabricants de cathodes, de batteries et d'automobiles au monde. En tant que perturbateur motivé, Vulcan entend tirer parti de son équipe pluridisciplinaire, de sa technologie géothermique de pointe et de sa position dans la chaîne d'approvisionnement européenne des véhicules électriques pour devenir un leader mondial de la production de lithium sans combustible fossile et à neutralité carbone nette, tout en jouant un rôle positif pour la nature. Vulcan vise à devenir le premier fournisseur stratégique - et le préféré - de produits chimiques à base de lithium et d'énergie et de chauffage renouvelables en Europe, pour l'Europe, afin d'assurer un avenir à zéro émission de carbone.*

## DÉCLARATIONS PROSPECTIVES DE STELLANTIS

*Cette communication contient des déclarations prospectives. En particulier, les déclarations concernant les événements futurs et les résultats opérationnels anticipés, les stratégies commerciales, les bénéfices escomptés suite à la transaction proposée, les futurs résultats opérationnels et financiers, la date de clôture prévue pour la transaction proposée et d'autres aspects attendus de nos opérations ou de nos résultats opérationnels sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « peut », « pourra », « s'attendre à », « pourrait », « devrait », « prévoir », « estimer », « anticiper », « croire », « rester », « en mesure de », « concevoir », « cibler », « objectif », « prévisions », « projections », « perspectives », « prospects », « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Les déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performance future. Elles reposent au contraire sur l'état actuel des connaissances de Stellantis ainsi que sur ses projections et attentes futures vis-à-vis d'événements à venir, et de par leur nature sont soumises à des incertitudes et risques inhérents. Elles concernent des événements et dépendent de circonstances susceptibles ou non de survenir ou d'exister à l'avenir, et en tant que telles, il est recommandé de ne pas leur accorder de confiance excessive.*

*Les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés dans les déclarations prospectives en raison de divers facteurs, notamment : l'impact de la pandémie de COVID-19, la capacité de Stellantis à lancer avec succès de nouveaux produits et à maintenir les volumes de livraison de véhicules ; les changements sur les marchés financiers mondiaux, l'environnement économique général et les changements dans la demande de produits automobiles, qui est soumise à des cycles ; les changements dans les conditions économiques et politiques locales, les changements dans la politique commerciale et l'imposition de tarifs mondiaux et régionaux ou de tarifs ciblant l'industrie automobile, la promulgation de réformes fiscales ou d'autres changements dans les lois et réglementations fiscales ; la capacité de Stellantis à développer certaines de ses marques à l'échelle mondiale ; sa capacité à offrir des produits innovants et attrayants ; sa capacité à développer, fabriquer et vendre des véhicules dotés de caractéristiques avancées, notamment une électrification, une connectivité et des caractéristiques de conduite autonome accrues ; divers types de réclamations, de poursuites, d'enquêtes gouvernementales et d'autres éventualités, y compris la responsabilité du fait des produits et les réclamations au titre de la garantie, ainsi que les réclamations, enquêtes et poursuites en matière d'environnement ; les dépenses d'exploitation importantes liées à la conformité aux réglementations en matière d'environnement, de santé et de sécurité ; le niveau de concurrence intense dans l'industrie automobile, qui peut augmenter en raison de la consolidation, l'exposition aux déficits de financement des régimes de retraite à prestations définies de Stellantis ; la capacité à fournir ou à organiser l'accès à un financement adéquat pour les concessionnaires et les clients au détail et les risques associés à la création et aux opérations des sociétés de services financiers ; la capacité à accéder à des fonds pour exécuter les plans d'affaires de Stellantis et améliorer ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation ; un dysfonctionnement, une perturbation ou une violation de sécurité importants compromettant les systèmes de technologie de l'information ou les systèmes de contrôle électronique contenus dans les véhicules de Stellantis ; la capacité de Stellantis à réaliser les bénéfices anticipés des accords de coentreprise ; les perturbations résultant de l'instabilité politique, sociale et économique ; les risques associés à nos relations avec les employés, les concessionnaires et les fournisseurs ; les augmentations de coûts, les perturbations de l'approvisionnement ou les pénuries de matières premières, de pièces, de composants et de systèmes utilisés dans les véhicules de Stellantis ; le développement dans les relations de travail et industrielles et les évolutions dans les lois du travail applicables ; les fluctuations des taux de change, les changements de taux d'intérêt, le risque de crédit et les autres risques du marché ; les troubles politiques et civils ; les tremblements de terre ou autres catastrophes ; les risques et autres éléments décrits dans le rapport annuel de l'entreprise sur le formulaire 20-F pour l'année clôturée le 31 décembre 2022 et sur le formulaire 6-K pour nos rapports actuels, ainsi que les amendements s'y rapportant déposés auprès de la SEC ; et d'autres risques et incertitudes.*

*Toutes les déclarations prospectives contenues dans cette communication sont valables à la date des présentes, et Stellantis ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser publiquement lesdites déclarations prospectives. De plus amples informations concernant Stellantis et ses activités, y compris les facteurs susceptibles d'impacter de manière significative les résultats financiers de Stellantis, sont incluses dans les rapports et dossiers de Stellantis déposés auprès de l'U.S. Securities and Exchange Commission et de l'AFM.*

## **DECLARATIONS PROSPECTIVES DE VULCAN**

*Certaines des déclarations apparaissant dans cette annonce pourront prendre la forme de déclarations prospectives. Vous devez avoir conscience que ces déclarations constituent uniquement des prévisions et sont, à ce titre, soumises à des incertitudes et risques inhérents. Ces risques et incertitudes incluent des éléments et des risques spécifiques aux secteurs dans lesquels Vulcan opère ou propose d'opérer, ainsi que les conditions économiques générales, les taux de change et d'intérêt en vigueur, et la situation des marchés financiers, entre autres facteurs. Les événements ou résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux exprimés ou impliqués dans toute déclaration prospective. Les déclarations prospectives ne constituent pas des garanties ou des représentations de performance future ou de tout autre sujet concernant l'avenir, qui seront influencés par un certain nombre de facteurs et soumis à différentes incertitudes et éventualités, dont la plupart seront hors du contrôle de Vulcan.*

*Vulcan ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser publiquement les présentes déclarations prospectives afin de refléter des événements ou des circonstances survenant après la date d'aujourd'hui, ou la survenue d'événements imprévus. Nous ne formulons aucune déclaration ou garantie, explicite ou implicite, quant à la justesse, la précision, l'exhaustivité ou l'exactitude des informations, opinions ou conclusions incluses dans cette annonce. Dans les limites autorisées par la loi, personne de chez Vulcan, que ce soit ses directeurs, employés, conseillers ou agents, ni aucune autre personne, ne saurait être tenue pour responsable de toute perte résultant de l'utilisation des informations mentionnées dans la présente annonce. Vous êtes prié(e) de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives incluses dans cette annonce reflètent des positions valables uniquement à la date des présentes.*

*Cette annonce ne constitue pas une offre, invitation ou recommandation de souscrire ou d'acquérir des titres Vulcan. De même, cette annonce ne constitue en aucune façon un conseil sur vos finances ou vos placements (ni un conseil d'ordre fiscal, comptable ou juridique), et elle n'est pas destinée à être utilisée comme base pour une décision d'investissement. Les investisseurs doivent consulter leur propre conseiller avant de prendre une quelconque décision de placement.*

*Déclaration de la personne compétente :*

*Les informations de ce rapport en lien avec les ressources minérales et les réserves de minerai (respectivement) du projet Zero Carbon Lithium™ de l'entreprise sont extraites des annonces ASX effectuées par Vulcan le 15 décembre 2020 (« Updated Ortenau Indicated and Inferred Resource ») et le 15 janvier 2021 (« Positive Pre-Feasibility Study »), disponibles sur [www.v-er.eu](http://www.v-er.eu). Les informations de ce rapport en lien avec les ressources minérales d'Insheim sont extraites des annonces ASX effectuées par Vulcan le 20 janvier 2020 (« Maiden Indicated Resource Insheim Vulcan Zero Carbon Lithium »), disponibles sur [www.v-er.eu](http://www.v-er.eu). L'entreprise confirme ne pas être informée de nouvelle information ou donnée susceptible d'affecter sensiblement les informations incluses dans les annonces de marché originales et que tous les paramètres techniques et hypothèses importantes qui sous-tendent les estimations incluses dans les annonces de marché concernées continuent d'être applicables et n'ont pas changé de manière significative. L'entreprise confirme que la forme et le contexte dans lesquels les conclusions de la personne compétente sont présentées n'ont pas été modifiées de manière significative par rapport aux annonces d'origine du marché.*